



**CTA du 22 septembre 2020**

## **Déclaration de la CGT Éduc'action Mayotte**

**Les premières semaines de rentrée attestent d'une réalité loin des discours rassurants voire triomphalistes des représentants de l'état.**

Plusieurs écoles et établissements à Mayotte sont confrontés dès la rentrée à des cas de Covid-19, pour lesquels les réponses institutionnelles ne semblent pas toujours cohérentes et même parfois très lentes.

Les défauts sont persistants dans les mesures de protections. Alors que la nature même de nos métiers impose la proximité, une ARS (Bretagne) indique que les masques fournis par le Ministère sont « une protection insuffisante envers les enfants ». Que dire de l'absence de solution hydro-alcoolique dans certaines classes (quasiment partout dans le 1<sup>er</sup> degré... ?), des effectifs d'agents d'entretien insuffisants pour une désinfection régulière des locaux, de la ventilation défectueuse, des locaux inadaptés où se « bousculent » élèves et personnels ? La santé des élèves et des personnels n'est toujours pas une priorité pour le Rectorat. La preuve : pour une augmentation de 2 300 élèves dans le secondaire, seuls 2 postes d'infirmier-es scolaires ont été créés !

**Dans les écoles primaires, la rentrée 2020 s'est déroulée dans des conditions absolument désastreuses et les créations de postes sont très insuffisantes par rapport aux besoins réels :**

Selon nos informations 170 enfants sont inscrits et non admis sur la commune de Tsingoni soit au moins 7 postes, alors qu'on compte 3 salles libres dans l'école de Mroalé. A Chiconi, 34 élèves de Petite section et 10 élèves de Moyenne section n'ont pas d'admission dans les écoles, soit 2 postes en maternelle. A Mamoudzou, le maire lui-même annonce publiquement que 2000 enfants sont inscrits et non admis dans les écoles de sa commune. Les quelques données que nous avons réussi à avoir nous démontrent que les dotations en postes ne correspondent absolument pas aux besoins.

Les effectifs constatés dans les écoles dépassent largement les 24 élèves par classe de REP et REP+. Pourquoi toutes les classes de grande section, de CP et de CE1 ne sont pas dédoublées ?

Nous sommes bien loin des promesses ministérielles affichées et des annonces du président de la République.

Ce déficit de moyens engagés par l'Etat entraîne une constante dégradation des conditions de travail et d'éducation, subies par les personnels et les élèves, que nous constatons et dénonçons année après année !

**Ces derniers mois ont vu la multiplication d'incidents violents faisant des victimes parmi les élèves et les personnels de l'éducation.** Des élèves et des personnels agressés et menacés, des bus scolaires et des voitures caillassés, des mouvements de panique, des établissements attaqués, cambriolés ... La liste est déjà longue et pourrait s'allonger encore avec les nombreux incidents au quotidien mais qui ne sont pas relayés par la presse.

**Le constat est lourd moins d'un mois après le début de cette année scolaire, et rien ne permet d'envisager une amélioration de la situation à court terme. Actuellement, les solutions sont insuffisantes et, surtout, ne sont qu'un traitement en urgence des symptômes et non en profondeur du mal qui ronge notre service public d'éducation. Une grande partie des personnels de l'éducation**

**estime que la coupe est pleine ! Il n'est plus question d'accepter cette situation de mise en danger de nos collègues et nous ferons valoir un droit de retrait général si nécessaire.**

**Les effectifs explosent dans le secondaire, notamment en lycée professionnel, ce qui dégrade encore les conditions d'enseignement, alors même que de nombreux et nombreuses élèves ont accumulé des retards du fait du confinement. En cette rentrée, beaucoup ne sont toujours pas affecté-e-s par manque de place.**

Au lieu de créer des postes pour assurer des conditions d'accueil décentes dans de nouvelles classes, le gouvernement choisit, au contraire, de supprimer des postes pour accueillir les 22 000 élèves collégiens et lycéens supplémentaires ! Dans notre département, 11.5 postes d'aides-éducatrices et aides-éducateurs (AED) ont été créés pour plus de 2 300 nouveaux élèves et seulement 8 postes de CPE ! Cette sous dotation ne pourra donc pas répondre aux difficultés des établissements. Pour un suivi réel dans notre académie, la CGT Educ'action revendique la création de 375 postes d'AED (1 pour 75 élèves) et de 112 postes de CPE (1 pour 250 élèves). Pour que ces éléments chiffrés soient appliqués, il faut un rattrapage des postes manquants et un plan de création massif de postes statutaires ainsi que l'abandon du recours aux personnels précaires.

Avec un niveau d'encadrement d'un enseignant pour 15,18 élèves à Mayotte, contre 13,1 au niveau national, nous sommes toujours dans l'attente d'un plan de rattrapage. Ce sont donc 500 ETP qui manquent pour atteindre le taux d'encadrement de la moyenne nationale, alors même que le nombre d'heures-postes est en baisse par rapport à la rentrée 2019 ! À l'opposé de cette logique de gestion française de la pénurie, l'Italie a engagé le recrutement de plus de 50 000 enseignant-e-s et d'aides maternelles pour faire face à la crise pandémique.

Sur le plan pédagogique, les évaluations nationales ont lieu comme tous les ans à la mi-septembre, aucun lissage des programmes sur 2 ou 3 ans n'est prévu, les E3C (devenues « évaluations communes ») et le Bac restent inchangés. De nombreux postes d'enseignant-e-s, d'administratifs et administratives restent encore vacants dans les établissements, faute de personnel nommé au moment propice, tandis que nombre de non-titulaires ont reçu des courriers de non-renouvellement et n'ont pas d'affectation à ce jour. De même, aucune disposition n'a été prise pour assurer le remplacement durable et en nombre suffisant de tous les personnels : cela va mettre inévitablement les familles en grande difficulté.

De nombreux et nombreuses élèves en situation de handicap ne bénéficient pas de l'accompagnement auquel ils et elles ont droit : retards de notifications et insuffisance du recrutement en personnels AESH, généralisation de la « mutualisation » qui réduit considérablement la prise en charge horaire des élèves concerné-e-s, turn-over des personnels dont beaucoup quittent chaque année un métier méprisé, sous-valorisé, confrontés aux temps partiels imposés et à une rémunération réelle en dessous du seuil de pauvreté. Outre des effectifs de classes trop importants, des salaires gelés depuis 10 ans et un pouvoir d'achat en chute libre quand ceux de nos voisins ont augmenté.

**Face à cette situation, la CGT Educ'action Mayotte appelle les personnels à se mobiliser pour exiger des pouvoirs publics un plan d'investissement massif dans l'éducation et une réelle démarche de prévention santé : garantir un accueil durable des élèves dans des conditions sanitaires optimales, mais aussi grâce à un niveau d'encadrement permettant d'assurer une scolarité sereine. À l'heure où le gouvernement octroie près de 600 milliards d'euros aux entreprises, nos jeunes générations et les personnels qui travaillent à leur réussite, ne doivent pas être sacrifiés sur l'autel des restrictions budgétaires.**

[cgt.mayotte@gmail.com](mailto:cgt.mayotte@gmail.com) / 0639 61 84 14 / [www.cgteducactionmayotte.com](http://www.cgteducactionmayotte.com)